

[Rapport : la médecine scolaire en France](#) [1]

Académie nationale de médecine. (2017). *La médecine scolaire en France*. Paris : Académie nationale de médecine.

La médecine scolaire concerne plus de 12 millions d'élèves en France et elle est sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale (EN). Elle a été organisée en France en 1945, par la mise en place d'un service d'hygiène scolaire qui instaura un examen médical d'entrée à 6 ans et des examens de santé réguliers. Les tâches des personnels de santé se sont étendues par la prise en charge des élèves ayant une maladie chronique (1993), l'aide aux élèves atteints de handicap (2005) ou celle des enfants ayant des difficultés d'apprentissage (2015). On déplore cependant le manque de pilotage, d'évaluation et de clarté pour la gouvernance, en particulier pour les missions des médecins et des infirmières. Les objectifs pour la santé des élèves se sont multipliés, mais le nombre de médecins scolaires est en diminution constante passant de 1400 Médecins de l'Éducation nationale (MEN) en 2006 à 1000 en 2016. L'attractivité pour la médecine scolaire est médiocre en raison de sa faible reconnaissance professionnelle et des mauvaises conditions matérielles. La répartition des MEN en France est très hétérogène, allant de 2000 à 46000 élèves pour un seul MEN. La carence en MEN menace la qualité et l'égalité du dépistage précoce et de la prévention, en particulier pour les grands problèmes de l'adolescence: échec scolaire, addictions, obésité, troubles neuropsychiques. L'Académie de médecine recommande de remédier d'urgence à la pénurie des MEN, de recadrer leur activité dans un statut de médecins de la prévention, d'assurer l'examen de santé pour tous les enfants de 6 ans, de réviser la gouvernance par la création d'un comité exécutif entre les ministères de l'EN et de la Santé, d'instaurer un enseignement universitaire de la médecine scolaire sous la forme d'une formation spécialisée transversale, et de mettre en place un système de santé scolaire organisé basé sur les personnels de la santé scolaire et les enseignants formés à cet effet.

[En savoir plus et télécharger le rapport \(Académie de Médecine\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/rapport-la-m%C3%A9decine-scolaire-en-france>

[2] <http://www.academie-medecine.fr/articles-du-bulletin/publication/?idpublication=100772>